

Frédéric BARBE*

RÉSUMÉ *Les représentations de la France font aujourd'hui débat. Il importe de proposer à nos élèves des outils d'analyse pertinents, ici des représentations géohistoriques du modèle français d'État-Nation. L'expression graphique, à travers la modélisation et la chorématique, est particulièrement adaptée à la constitution d'un savoir scolaire en ce domaine.*

• CENTRALISATION • DIDACTIQUE • ÉTAT-NATION • FRANCE • MODÉLISATION

ABSTRACT *There is a debate going on today about the representations of France. It is essential that our pupils should have at their disposal adequate tools for analysis in the present case, geohistorical representations of the French Nation-State model. Modelling and chorématique are particularly relevant to pupils' acquisition of knowledge in this area.*

• CENTRALISATION • DIDACTICS • FRANCE • MODELLING • NATION-STATE

RESUMEN *Hoy día, las representaciones de Francia son muy debatidas. Conviene proponer a nuestros alumnos instrumentos de análisis pertinentes, aquí representaciones geohistóricas del modelo Francés de Estado-Nación. La expresión gráfica, a través de la modelización y coremática, se adapta perfectamente a la constitución de un saber escolar en dicho sector.*

• CENTRALIZACIÓN • DIDÁCTICA • ESTADO-NACIÓN • FRANCIA • MODELIZACIÓN

Le modèle français

Les figures proposées ont été mises au point pour des élèves de collège et de lycée, en particulier en classe de cinquième pour l'éducation civique, en classes de quatrième, troisième, seconde et première en histoire et géographie. Leur construction change selon les compétences des élèves. *L'imposition collective* (le professeur construit devant les élèves) permet aux élèves peu familiarisés avec la démarche chorématique de comprendre objectifs et méthodologie. Ensuite, des situations de *maîtrise* (l'élève travaille, à partir des documents et des consignes données par le professeur, sur l'objet *France*, d'une manière identique à un exercice précédent) et de transfert (la méthodologie proposée à l'élève diffère sensiblement des exercices précédents) sont souhaitables et efficaces. Les élèves formés à la démarche sont capables d'approcher les figures proposées ici. L'ensemble du travail s'appuie sur un corpus documentaire assez courant (au minimum celui des manuels), qui peut facilement être élargi par des documents particuliers (l'évolution des taux de suicide régionaux), ou systématiques (les ouvrages de géohistoire sur la France). La production de ces figures en classe met les élèves en situation d'élaborer eux-mêmes une partie de leur savoir scolaire, sous une forme per-

mettant une bonne mémorisation, en utilisant la modélisation et l'outillage chorématique. Elle permet aussi de construire des problématiques plus pertinentes sur l'intégration européenne et la décentralisation.

Archipels et fronts, la formation du territoire national français (fig. 1)

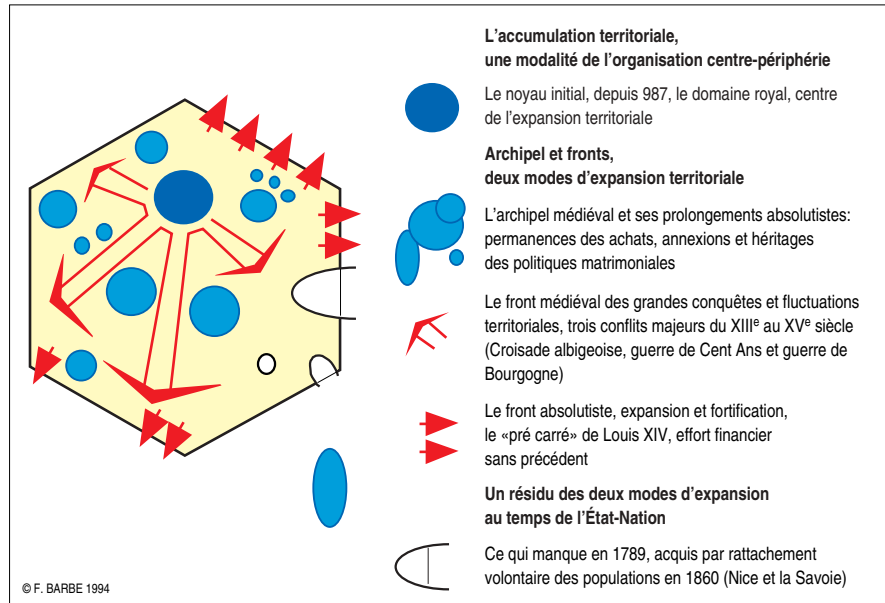
L'approche choisie privilégie dans l'information disponible la différenciation des modes d'expansion territoriale. Cette accumulation territoriale, modalité particulière du modèle centre-périphérie, est organisée depuis l'Ile-de-France, par une monarchie d'abord itinérante, puis fixée à Paris dès le milieu du XII^e siècle, enfin à Versailles par Louis XIV. Historiquement, la monarchie tempérée se caractérise par une construction discontinue de son territoire dans le temps et l'espace. C'est un archipel fluctuant, faiblement centralisé, et parfois menacé dans son existence même: le dauphin déshérité en 1420, futur Charles VIII, doit se réfugier à Bourges, capitale temporaire d'un royaume réduit de moitié. L'absolutisme, au contraire, fige les limites extérieures et tente une première unification territoriale à l'intérieur de ce «pré carré». Toutefois le maintien des frontières intérieures, tant administratives que culturelles, oblige à conserver jusqu'à la Révolution l'image de l'*Archipel royal*: *mon royaume, mes peuples*.

* Enseignant, Collège Anne de Bretagne, Saint-Herblain.

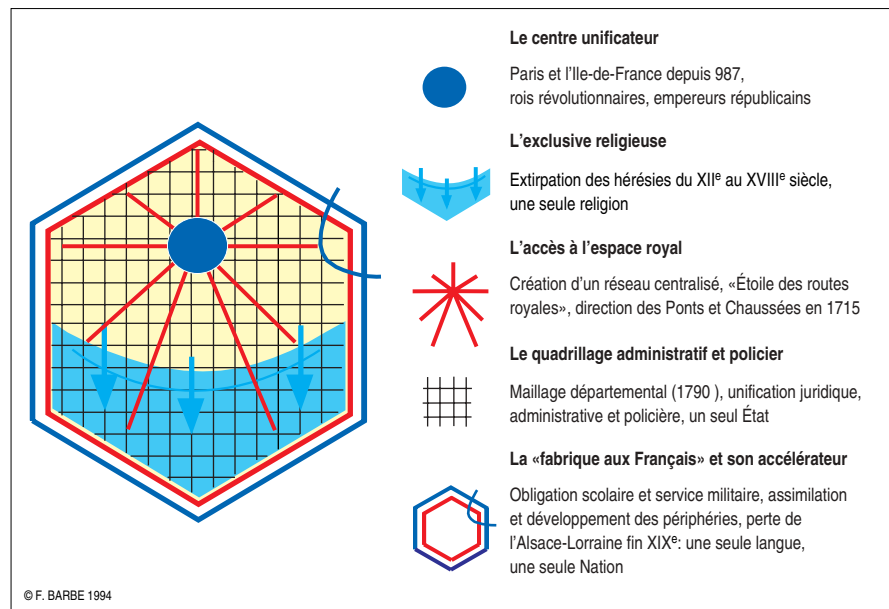
Le processus d'unification culturelle, une «fabrication» nationale (fig. 2)

Le contrôle territorial est difficile, si les pratiques sociales et culturelles sont trop divergentes, comme c'est le cas dans l'Archipel royal. Certes, il existe une politique centralisatrice avant l'absolutisme: création des baillages et sénéchaussées, premières réunions des États Généraux, transformation de l'ost en armée permanente soldée par l'impôt, justice royale, utilisation du français dans les actes officiels. On concédera qu'elle est limitée dans ses moyens, comme dans sa philosophie même. Le respect des us et coutumes, des libertés locales, plus généralement de la tradition est la règle, qui fonde une autorité royale bien acceptée. Ainsi le mythe du bon roi est-il intimement lié au mythe du retour à l'âge d'or. De fait, l'absolutisme, tout au long du XVII^e siècle, contraint par la violence une société civile morcelée, mais récalcitrante au changement. Le Grand Siècle est un siècle de violences.

La carte précédente centrée sur l'accumulation territoriale ne suffit donc pas à expliquer, par exemple, l'actuelle homogénéité linguistique, dont le caractère récent est facile à montrer aux élèves. Le processus de centralisation, d'intensif avec une accumulation disparate de territoires, devient intensif. L'aménagement du territoire complète la conquête du territoire. Si cette stratégie d'unification culturelle est présente dès le Moyen-Âge, les réalisations sont tardives. Il y a donc décalage entre la formation du territoire et la formation de la nation. Ce décalage ouvre sur un *modèle particulier d'État-Nation*, dans lequel l'État apparaît particulièrement prégnant, dans tous les domaines. La société civile, au contraire, s'y exprime difficilement, et encore aujourd'hui fréquemment sur le mode de la *communauté délinquante*. Le groupe menacé dans ses droits ou ses revenus agit par la violence, parce que les formes de représentation démocratiques sont peu pertinentes et que la violence s'est constituée en tradition aujourd'hui impunie.



1. Archipels et fronts, la formation du territoire national français



2. Le processus d'unification culturelle, une «fabrication» nationale

Au siècle dernier, le processus centralisateur s'appuie aussi sur le formidable développement socio-économique, qui a sa logique propre. La *fabrique aux Français* trouve enfin dans la politique allemande un puissant catalyseur. La perte de l'Alsace-Lorraine, tache violette sur les cartes de France des écoles primaires, laïques, gratuites et obligatoires, légitime le processus de fabrication nationale de la Troisième République. Centralisation, développement, et reconquête externe sont les trois termes de l'hécatombe de 1914-1918.